

# AD-PA et Fnaqpa souhaitent que l'Etat allonge son "premier pas"

---

Article 07/10/2022

*Depuis que l'association et la fédération ont réclamé un plan d'urgence pour le grand âge, en juin, le PLFSS pour 2023 est sorti avec quelques mesures tarifaires pour les établissements et services: un bon début mais qui reste loin du compte, estiment les représentants de l'AD-PA et de la Fnaqpa, qui réclament une compensation de l'inflation "à l'euro près".*

Le "premier pas" de l'Etat est salué mais la route reste longue: c'est le message donné par l'Association des directeurs au service des personnes âgées (AD-PA) et la Fédération nationale avenir et qualité de vie des personnes âgées (Fnaqpa) ce 7 octobre lors d'un point presse visant à jauger les "avancées" de leur mobilisation pour [un "plan d'urgence"](#) pour les personnes âgées.

Elles avaient détaillé leurs doléances en juin dernier dans une lettre ouverte adressée aux agences régionales de santé (ARS) et aux conseils départementaux.

Entre épuisement des professionnels après la crise Covid, insuffisance des versements Ségur et inflation, le risque que la qualité de l'accompagnement devienne "la variable d'ajustement" est bien réel, pointaient alors de concert l'association et la fédération, conjuguant leurs forces face à une situation jugée "critique".

Pascal Champvert, le président de l'AD-PA, a rappelé lors du point presse que "cette crise conjoncturelle se greffe à une situation structurelle absolument intenable pour les établissements et les services".

Depuis, le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2023 [est passé par là](#), comportant "des points saillants qui vont dans le bon sens", a-t-il salué.

A commencer par l'engagement de l'Etat de "compenser une partie de l'inflation [dès 2022](#) et une autre partie en 2023" et par "[la mise en place d'un bouclier tarifaire \[sur l'énergie\]](#) pour les établissements".

Pascal Champvert a déploré que les services à domicile ne soient pas concernés par ce bouclier, évoquant "les coûts de l'essence, qui sont un poste non négligeable".

Il a dit aussi attendre des précisions sur les chiffres et sur "la façon dont vont être financées ces augmentations", réclamant "une compensation à l'euro [près] par l'Etat ou les départements, probablement les [deux]".

Il est en tout cas "hors de question que ces augmentations se traduisent par une diminution des moyens des établissements et services et par de nouvelles conditions difficiles pour les personnes âgées, leurs proches et les salariés" a-t-il prévenu.

Clémence Lacour, responsable des relations institutionnelles à la Fnaqpa, a rappelé que "[le décret tertiaire](#) nous pend au nez" avec une obligation très prochaine pour les structures "de [faire de sérieuses économies d'énergie](#)". Mais "cela va se traduire par des besoins d'investissement [alors que] le contexte n'est pas du tout favorable, c'est donc un point prégnant dont il va falloir se préoccuper".

## Les directeurs encouragés à "proposer des budgets au plus près des augmentations qu'ils pressentent"

Franck Descotes, administrateur de la Fnaqpa et directeur général du groupe associatif Odelia, qui gère trois Ehpad, s'est félicité également de l'extension du bouclier tarifaire, rétroactive au 1er juillet 2022, même s'il a fait remarquer qu'il reste "15% de hausse" à financer pour les gestionnaires.

Il a rappelé en revanche que la mesure annoncée sur l'inflation est "limitée aux charges uniquement des soins" alors que les soins représentent "beaucoup de salaire". Il évalue, pour un établissement de 80 lits, les fournitures de soins à "34.000 euros à peu près. Donc bloquer l'inflation sur ces 34.000 euros à 7%, cela fait une aide de 2.000 euros, c'est très faible pour cette année", a-t-il calculé.

Franck Descotes a aussi évoqué l'avancée du PLFSS sur [le financement des services de soins infirmiers à domicile \(Ssiad\)](#), avec un bémol puisque "12% des Ssiad restent en convergence négative et vont perdre de l'argent".

"Et ce qu'on demande, c'est le financement intégral du Ségur de la santé", a-t-il rappelé, sujet sur lequel [son groupe attaque deux ARS](#). Selon ses calculs, d'après une enquête en Auvergne-Rhône-Alpes "extrapolée" à toute la France, "il manquerait nationalement 250 millions d'euros pour financer le Ségur à 100%".

Interrogé par Gerontonews sur ses procédures en cours, le DG d'Odelia a répondu qu'une "dizaine" de directeurs lui ont confié leur intérêt pour cette démarche.

"Nous invitons les directeurs à proposer des budgets au plus près des augmentations qu'ils pressentent", a commenté Pascal Champvert, assurant que l'AD-PA "soutiendra les directeurs allant jusqu'au contentieux". Il a aussi fait remarquer que ceux-ci peuvent "ajouter une phrase sur tous les documents budgétaires" adressés aux tutelles pour indiquer que "depuis des années ces budgets sont inférieurs aux besoins et que les directeurs ne sauraient être mis en cause parce qu'un certain nombre de dispositions réglementaires ou législatives ne seraient pas appliquées".

## Pour des faisant-fonction payés sur le forfait soins

L'AD-PA et la Fnaqpa demandent aussi l'augmentation du nombre de postes en Ehpad, le PLFSS en prévoyant "uniquement [3.000 pour l'année prochaine](#)" sur les 50.000 promis par Emmanuel Macron sur l'ensemble de son second quinquennat. Franck Descotes a renvoyé au [récent rapport de la Cour des comptes](#) qui "a bien montré que [le nombre de professionnels présents] est un facteur essentiel du bien-être des salariés, des résidents, et de l'accidentologie dans notre secteur".

Outre l'insuffisance de ces 3.000 postes, Clémence Lacour a fait remarquer que les recrutements restaient un problème étant donné "la pénurie d'aides-soignants et d'infirmiers". De quoi selon elle créer "de l'excédent sur les budgets soins" et donner "une vision tronquée de la situation des établissements" voire "aboutir à des destructions de postes".

"On milite vraiment pour pouvoir financer sur le budget soins les faisant-fonction et pour pouvoir recruter sur [ce même budget] des personnels non soignants, parce que l'urgence, c'est de soulager les équipes soignantes en place et leur redonner du temps", a-t-elle appuyé.

Sur le sujet des faisant-fonction mis au jour par l'affaire Orpea, le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées, Jean-Christophe Combe, a ouvert la porte d'une "[évolution éventuelle du cadre d'emploi lié au mode de financement](#)".

## Les départements plus qu'invités à se "positionner"

Marie-Pascale Mongaux, directrice d'un Ehpad à Maromme (Seine-Maritime) et correspondante de l'AD-PA en Normandie, a indiqué que l'association allait "interpeller les départements", disant attendre de "ceux qui souhaitent continuer de s'investir auprès des personnes âgées qu'ils se positionnent réellement".

"Certains départements commencent à signifier qu'ils pourraient compenser l'inflation et en partie les augmentations salariales, mais cela reste trop frileux", juge-t-elle. "Or, c'est le moment pour eux de vraiment se positionner", a-t-elle insisté.

"On se demande aussi, côté départements, comment va être financée l'extension de la valeur du point de la fonction publique au secteur privé parce qu'à l'heure actuelle, les montants annoncés ne sont que côté assurance maladie", a abondé Clémence Lacour, pour la Fnaqpa, s'interrogeant sur "les personnels qui émargent aux budgets dépendance et hébergement".

Marie-Pascale Mongaux a rappelé que "pour ne pas rogner sur la qualité, on va générer des déficits, ce qui est peut-être très préjudiciable à moyen terme pour des établissements déjà en difficulté, qui peuvent se retrouver en situation de cessation de paiement des salaires voire qui devront fermer ou être repris", ce qui fera "des services publics et associatifs en moins sur le territoire".

Questionné par Gerontonews sur un éventuel chiffrage d'établissements dans de telles situations, Pierre Roux, directeur d'un groupement de coopération sanitaire et médico-social (GCSMS) en Aveyron, délégué départemental de la Fnaqpa et correspondant régional adjoint de l'AD-PA, a répondu que la fédération et l'association disposaient "des effets prévisionnels" de la situation actuelle "sur l'exercice en cours et l'exercice 2023".

"On est dans une grande crainte", a-t-il dit, citant des collègues exprimant être "à 10 jours de fonctionnement de trésorerie". Or, "nous n'avons pas la liberté d'augmenter les prix de journée comme on le souhaite, donc nous sommes dans une impasse", a-t-il averti.

"Avant même la fermeture économique d'établissements, [ce sont les directeurs qui craquent](#), donc la situation est grave", a ajouté Franck Descotes, pour la Fnaqpa.

### [Des participations au CNR "bien-vieillir" sans grand enthousiasme](#)

Interrogé par Gerontonews sur un éventuel groupement avec davantage de fédérations pour porter une voix commune, Pascal Champvert a salué [la mobilisation](#) de la Fédération nationale des directeurs d'établissements et services pour personnes âgées (Fnadepa) du 4 octobre et a dit "espérer pouvoir travailler tous ensemble prochainement", sans plus s'avancer.

La Fnadepa a notamment décidé de boycotter [la "fabrique du bien-vieillir", qui sera lancée le 11 octobre](#) dans le cadre du Conseil national de la refondation (CNR).

De son côté, "la Fnaqpa participera", a assuré Clémence Lacour, rappelant toutefois que cette démarche gouvernementale "ne répond pas aux urgences immédiates" et qu'il s'agira "à nouveau de discussions et de palabres" alors que la situation du secteur "a déjà été bien étudiée".

"Même position et même réserve pour l'AD-PA", a formulé Pascal Champvert, arguant "qu'il vaut toujours mieux discuter avec les représentants de l'Etat, que la logique du 'bien-vieillir' est inscrite dans les objectifs du CNR" et que "le ministre Combe, pour la première fois, très rapidement, a évoqué la nécessité de [lutter contre l'âgisme](#)".

Concernant une loi grand âge ou non, pour laquelle plaide la Fnadepa, le président de l'AD-PA a indiqué que "l'important, c'est que les conditions de vie inacceptables des personnes âgées et des salariés se règlent, et si ce n'est pas par une loi, très bien".

Toutefois, "on nous a dit que cela se fera par des PLFSS ambitieux", alors que le dernier projet de loi ne répond pas à toutes les urgences et "sur ce qui pourrait remplacer une loi grand âge", a-t-il tempéré.

"Cette loi que l'on demande systématiquement est l'un des véhicules les plus adaptés pour porter une réforme transversale, avec une vraie logique domiciliaire", a complété Clémence Lacour, selon laquelle "on pourrait éventuellement transiger sur un plan, car [de belles choses ont été faites avec des plans pluriannuels](#) dans le secteur, mais, donc, loi ou plan... on attend".

cbe/nc

Claire Beziau